

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 septembre 2018

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1237)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 822

présenté par
Mme Dubost et M. Lescure

ARTICLE 57

À l'alinéa 24, substituer à la première occurrence du mot :

« le »

les mots :

« la première occurrence du ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination juridique.